



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E122390

VALABLE JUSQU'AU 19/01/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/03/1996

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN 404369316RM40

Siret : 404 369 316 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0053972 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 03516999A

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 03516999A

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Raison sociale : DENIS SIBERCHICOT

110 CHEMIN LABARTHE
40290 ESTIBEAUX

Téléphone : 05 58 98 09 65

Portable : 06 86 68 38 43

Site Internet :

E-mail : siberchicot.denis@orange.fr

Responsabilité légale :
SIBERCHICOT DENIS ARTISAN

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	01/01/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/11/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	10/12/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.